



## Compte-rendu du comité de pilotage du site Natura 2000 Sologne, le 05 novembre 2010

La réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 ZSC Sologne s'est tenue le 05 novembre 2010 de 15h30 à 17h30 sous la présidence de Monsieur Patrice Martin-Lalande.

### **1. Personnes présentes et personnes excusées**

<b>Collectivités territoriales</b>	
Personnes présentes	Personnes excusées
M. Patrice Martin-Lalande / Député du Loir-et-Cher, Président du pays de Grande Sologne, vice-président du conseil général 41 M. Blond ; Mme Gauffillet / conseil général 18 M. Depardieu / maire de Châtres sur Cher M. Auger et M. Massaut / respectivement maire et maire-adjoint de Villefranche sur Cher M. Garney / maire-adjoint de Mennetou et vice-président du syndicat du canal du Berry M. Barbe / maire de St Loup sur Cher Mme Roger / maire-adjointe de Romorantin-Lanthenay M. Turpin / maire-adjoint d'Aubigny sur Nère M. Marion / maire de Neuvy sur Barangeon M. Hutteau / maire de Tour en Sologne M. Nieuviarts / maire-adjoint de Marcilly en Vilette M. Simonneau / maire-adjoint de la Ferté-Imbault Mme Thibault / maire de Marcilly-en-Gault Mme Echard / maire de Loreux M. Lemaire / maire-adjoint de Selles sur Cher M. Biette / maire-adjoint de Soings en Sologne M. Charrier / Agglopolys Mme Venin / pays de Sancerre-Sologne Mlle Argy / pays de Grande Sologne	M. Leroy / Président du conseil général 41 Mme Marino / maire de Pruniers en Sologne M. Beignet / maire de Lamotte-Beuvron et conseiller régional M. Lembo / maire de Menestrau-en-Vilette M. Goirand / Président du syndicat mixte du Pays du Giennois M. Bouleau / Président de la communauté des communes giennoises M. Sablon / maire de Sully-sur-Loire M. Lepeltier / maire de Lions en Sullias M. Chanal / Président du pays de la vallée du Cher et du Romorantinais
<b>Administrations et établissements publics de l'Etat</b>	
Personnes présentes	Personnes excusées
M. de Moncuit ; M. Pesme ; M. Dessarps et M. Laporte / CRPF Centre Ile-de-France M. Gitton; M. Olivereau; M. Nobilliaux; M. Esline / DREAL Centre M. Delabarre / DDT 18 Mme Le Coz ; Mme Dordain / DDT 41 M. Dauphin; M. Voillot / DDT 45 M. Richer / ONF M. Protton-Roux ; M. Mignon / ONCFS — SD 41 M. Serre ; Mlle Perrin / ONCFS — DR Centre et Ile-de-France M. Corallo / RTE	M. Charvin / sous-préfet de Romorantin M. Riou / délégation Centre-Loire de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

M. Thiallier / délégation militaire 41	
<b>Associations de protection de la nature et des milieux naturels</b>	
Personnes présentes	Personnes excusées
M. Maubert / CDPNE M. Belleteste / SNE	M. Daron / Nature 18
<b>Acteurs locaux</b>	
Personnes présentes	Personnes excusées
Mme Houan / chambre d'agriculture 45 Mlle Bonnelles / chambre d'agriculture 41 M. Chenault / chambre d'agriculture 18 M. Ageny / FDC 18 M. Lett / FDC 41 Mme Langlais / association des lieutenants de l'ouvèterie du 41 M. Le Cornec / Syndicat de la propriété privée rurale 41 M. Pellé / Syndicat de la propriété privée rurale 45 M. Durand des Aulnois, M. Divisia / CCAS M. Salomon; M. Divisia / ADS M. Delagrangé M. d'Espinay	M. Adam / association départementale des lieutenants de l'ouvèterie 41 M. Petrot / fédération du Loiret pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique M. Adam / président du Syndicat de la propriété rurale du 41 M. Savineaux / fédération départementale des pêcheurs du 41
<b>Organismes scientifiques, experts ou personnes qualifiées</b>	
Personnes présentes	Personnes excusées
M. Pujol / CBNBP M. Maubert / CSRPN	

## **2. Introduction**

M. Patrice Martin-Lalande, Député du Loir-et-Cher, Président du pays de Grande Sologne, vice-président du conseil général du Loir-et-Cher et Président du COPIL Sologne introduit la séance en demandant à chacun de se présenter. Il prend ensuite la parole pour rappeler la particularité du site Sologne et l'investissement du Pays dans la mise en œuvre de Natura 2000, dans le respect des particularités locales.

M. de Moncuit, Président du centre régional de la propriété forestière d'Ile-de-France (CRPF), organisme co-animateur du site avec le Pays de Grande Sologne, souligne l'intérêt du partenariat qui unit les deux structures afin d'assurer au mieux l'animation du site Natura 2000 Sologne.

M. Claude Gitton, responsable du service eau et biodiversité à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL Centre), rappelle également que ce partenariat efficace se déroule avec des échanges réguliers et constructifs avec l'Etat.

## **3. Présentation du bilan de l'animation du site Natura 2000 Sologne en 2009-2010**

M. Pierre-Damien Dessarps, chargé de mission Natura 2000 Sologne au centre régional de la propriété forestière d'Ile-de-France et du Centre (CRPF) présente ce bilan. Les principaux points sont repris dans le tableau ci-dessous.

<b>Actions d'information, de communication et de sensibilisation au DOCOB</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création d'un site Web tout public <a href="http://sologne.n2000.fr/">http://sologne.n2000.fr/</a> et d'une page Internet sur le site du Pays de Grande Sologne</li> <li>▪ Création d'une lettre d'information à vocation biannuelle</li> <li>▪ Création par la DDT 41 d'une plaquette d'information sur l'adhésion à Natura 2000</li> <li>▪ Organisation, animation ou participation à 6 réunions destinées aux adhérents potentiels à Natura 2000 en Sologne ou aux collectivités territoriales (dont les Rencontres Intersolognotes 2009)</li> <li>▪ Rédaction ou parution de 16 articles sur Natura 2000 Sologne, essentiellement dans les bulletins d'information destinés aux acteurs locaux</li> </ul>

### **Mise en œuvre du processus de contractualisation**

- 75 contacts (rendez-vous, échanges courriels ou téléphoniques) avec des adhérents potentiels à Natura 2000, publics ou privés
- 28 visites spécifiques « de terrain » avec des adhérents potentiels à Natura 2000
- 25 chartes signées, soit 1169 ha concernés
- 1 projet mesures agro-environnementales territorialisées (MAET) déposé pour 2011
- 42 contrats MAET signés depuis 2008 soit 1119 ha (animation réalisée par les 3 chambres d'agriculture départementales)
- Accord de principe pour 2 contrats Natura 2000 avec des propriétaires forestiers privés

M. Dessarps invite tous les organismes membres du COPIL possédant un site Internet à créer un lien avec le site Web Natura 2000 Sologne. Ainsi, leurs internautes pourront avoir accès plus facilement à cet outil tout public.

M. Dessarps ajoute qu'il est disponible pour intervenir au sujet de Natura 2000 Sologne lors de réunions, assemblées générales, comités syndicaux ou conseils municipaux organisés par les différents membres du COPIL.

En conclusion, M. Martin-Lalande demande aux représentants de l'Etat un point de vue sur la conduite de ces opérations et leurs résultats. M. Gitton répond que l'animation mise en place est tout à fait pertinente et satisfaisante.

#### **4. Présentation de l'état d'avancement de la mission expertise Natura 2000 volet flore/habitats**

M. Damien Pujol, chef de projet habitats naturels au conservatoire botanique national du Bassin Parisien (CBNBP) présente l'état d'avancement de cette mission. Il explique brièvement en introduction la méthodologie utilisée pour les expertises en Sologne. Puis il annonce les principaux résultats des expertises menées entre 2006 et 2010 :

- 51 expertises réalisées chez des propriétaires privés ou publics volontaires (dans le cadre des MAET, charte ou contrats Natura 2000 potentiels).
- 65 000 ha cartographiés ;
- 736 ha d'habitats naturels d'intérêt européen, soit 1.7 % de la surface totale actuellement expertisée. Ce chiffre, conforme aux prévisions, se traduit par des habitats naturels très dispersés et souvent de faibles superficies. Il convient toutefois de garder à l'esprit que ce pourcentage ne concerne que les habitats naturels d'intérêt européen, mais ne comprend pas les surfaces d'habitats de faune d'intérêt européen.

Enfin, M. Pujol, présente plus en détail quelques caractéristiques d'habitats d'intérêt européen expertisés en Sologne.

Pour conclure, M. Pujol tient à souligner l'accueil toujours bienveillant des propriétaires volontaires pour l'expertise Natura 2000 Sologne, volet habitats naturels / flore.

M. Claude Gitton se félicite de la surface inventoriée et des résultats obtenus grâce à l'accord des propriétaires volontaires.

#### **5. Présentation des perspectives d'animation en 2011**

M. Pierre-Damien Dessarps présente les perspectives d'animation envisagées jusqu'en juin 2011, échéance de la présidence du Pays de Grande Sologne. Les principaux points sont repris dans le tableau ci-dessous.

#### **Actions d'information, de communication et de sensibilisation au DOCOB susceptibles d'être mises en œuvre en 2011**

- Parution du numéro 2 de la lettre d'information Natura 2000 Sologne
- Réalisation d'une plaquette d'information grand public accompagnant des panneaux d'exposition à destination du grand public
- 2 réunions de terrain à destination des adhérents potentiels à Natura 2000 ;

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 réunion à destination des collectivités territoriales au sujet du nouveau régime d'évaluation des incidences en site Natura 2000</li> <li>▪ Maintien d'une présence régulière dans la presse</li> </ul>
<b>Mise en œuvre du processus de contractualisation prévu en 2011</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Signature d'une quinzaine de chartes supplémentaires</li> <li>▪ Montage et dépôt des 2 contrats Natura 2000</li> <li>▪ Application du projet MAET 2011</li> <li>▪ Préparation d'un projet MAET 2012</li> <li>▪ Démarchage des adhérents potentiels à Natura 2000 à partir des expertises « habitats/flore » du CBNBP et des expertises « faune » de l'ONCFS</li> </ul>
<b>Mise à jour du DOCOB</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Actualisation des cahiers des charges des mesures de gestion du DOCOB</li> </ul>

## **6. Proposition de modification du DOCOB Sologne**

M. Pierre-Damien Dessarps présente les propositions de modification du DOCOB Sologne envisagées pour 2011. Celles-ci sont issues de difficultés de mise en œuvre du DOCOB sur le terrain. Elles ont été soumises pour avis aux services de l'Etat. Le COPIL est invité à exprimer son avis sur ces propositions.

### 6.1. Propositions de modification du cahier des charges des mesures de gestion

	<b>Période de réalisation des travaux liés aux contrats Natura 2000</b>	<b>Montants « plafonds » concernant les mesures de gestion ni-agricoles, ni-forestières</b>
<b>Situation actuelle</b>	Période d'intervention des travaux pour de nombreuses mesures limitée du 15 septembre au 15 février	Définition de montants « plafonds » concernant les mesures de gestion ni-agricoles, ni-forestières
<b>Modifications proposées</b>	Période d'intervention élargie du 15 août au 31 mars à l'exception des mesures de restauration des mares	Transformation des montants « plafonds » en montants « indicatifs »
<b>Objectif</b>	Favoriser la contractualisation en élargissant les périodes d'intervention des travaux	Favoriser la contractualisation en assouplissant les conditions d'éligibilité

Le COPIL accepte les modifications proposées. Quelques membres de l'assemblée regrettent néanmoins que les périodes d'intervention restent encore trop restrictives. Pourtant, les dates adoptées concilient au mieux préservation de la faune et de la flore en période d'activité biologique et réalisation de contrats Natura 2000.

### 6.2. Proposition de modification de la charte Natura 2000 Sologne

La proposition porte sur l'engagement E1 assec estival des étangs. Il est jugé peu en phase avec la gestion actuelle des étangs, et trop contraignant par certains propriétaires, notamment en cas de signature consécutive d'une deuxième charte.

De plus, cet engagement peut entraîner des sacrifices financiers si l'étang est loué pour la pisciculture ou la chasse. Cet engagement ne correspond pas à l'esprit d'une charte Natura 2000 qui est de ne pas faire supporter de coût financier supplémentaire à l'adhérent.

En conséquence, après accord avec les services administratifs et sur demande des propriétaires, il est proposé de remplacer l'engagement assec estival par une simple vidange. Celle-ci permet une aération de la vase et une exondation temporaire des rives des étangs. L'assec estival tous les 10 ans devient tout de même une recommandation de la charte car il conserve un intérêt écologique important.

Le COPIL approuve cette modification qui facilite l'adhésion à Natura 2000 en Sologne.

## **7. Questions diverses**

Mme Thibault, maire de Marcilly en Gault, demande si l'arrêt de la cour européenne condamnant la France pour mauvaise transcription de la directive « Habitats » notamment au sujet de la chasse peut remettre en cause cette pratique en Sologne. Une discussion s'engage alors avec certains membres du COPIL.

M. Olivereau, DREAL, insiste sur le fait que la chasse est une activité dont l'importance économique, sociale et son innocuité vis-à-vis des habitats et des espèces d'intérêt communautaire sont reconnues dans le DOCOB Sologne. Le récent arrêt de la cour européenne ne remet donc pas en cause la pratique de la chasse sur la ZSC Sologne. M. Olivereau souligne néanmoins l'importance de la participation des instances cynégétiques et des propriétaires au processus de concertation du site Natura 2000 Sologne afin que tous les intérêts soient bien représentés.

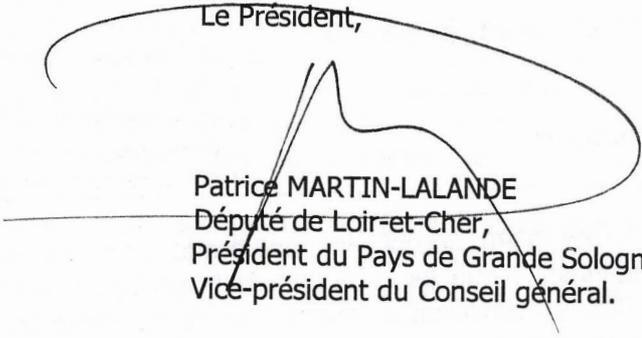
## **8. Conclusion**

M. Martin-Lalande et M. de Moncuit insistent sur l'esprit de concertation et de consensus qui ont animé, jusque là, la gestion du site Natura 2000 Sologne. La démarche Natura 2000 appartient avant tout aux acteurs locaux. L'assouplissement de la charte Natura 2000 Sologne par le COPIL en est l'illustration parfaite : remontée des difficultés avec les acteurs locaux puis discussion avec les services de l'Etat et enfin proposition de modification avec acceptation lors de ce COPIL.

M. de Moncuit souligne l'implication des forestiers privés dans la démarche et espère une mobilisation au moins aussi importante à l'avenir.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Patrice Martin-Lalande remercie les participants et lève la séance du COPIL Sologne à 17 h 30.

Le Président,



Patrice MARTIN-LALANDE  
Député de Loir-et-Cher,  
Président du Pays de Grande Sologne,  
Vice-président du Conseil général.

### **CONTACT**

**Pierre-Damien Dessarps**

*Chargé de mission Natura 2000 Sologne*

Centre régional de la propriété forestière d'Ile-de-France et Centre  
43 rue du Bœuf St-Paterne  
45000 Orléans

[pierre-damien.dessarps@crpf.fr](mailto:pierre-damien.dessarps@crpf.fr)

**02.38.53.65.10 (bureau)**

**02.38.53.07.91 (standard)**